

*Questions orales*

voie à suivre, au lieu de se fonder sur une méthode illogique comme la députée le préconise souvent.

[Français]

**Mme Audrey McLaughlin (Yukon):** Ma question supplémentaire s'adresse au ministre de l'Environnement. Hier, le ministre de l'Environnement a lancé l'idée d'une autre taxe, une taxe environnementale, comme il l'a appelée. Ma question est pour le ministre qui cherche à trouver de l'argent. Combien lui a coûté la diffusion par satellite de la conférence de presse sur son Plan vert la semaine dernière?

[Traduction]

**M. le Président:** Le ministre voudra peut-être répondre.

[Français]

**L'hon. Lucien Bouchard (ministre de l'Environnement):** Monsieur le Président, je comprends que la question s'adresse à un autre niveau que celui de la Chambre des communes, et j'aurai plaisir à dévoiler tous les renseignements qui pourraient être requis là-dessus. Il n'y a rien à cacher. Nous le ferons avec beaucoup d'intérêt. J'ajouterai une chose, cependant, c'est que le chef du Nouveau Parti démocratique oublie un aspect très important de ce que nous allons faire. Cette consultation qui vient de commencer. . .

**Des voix:** À l'ordre!

**M. Bouchard (Lac-Saint-Jean):** Monsieur le Président, j'aimerais pouvoir dire un mot, en réponse à la question qui vient d'être posée, si on me permet de le faire. Cette consultation qui vient de commencer est d'une importance cruciale. Je crois que toute la Chambre devrait donner son appui à une opération qui, pour la première fois, va donner au pays un plan d'action de cinq ans dans le domaine de l'environnement, et nous serons le premier pays du monde à le faire. J'invite le chef du Nouveau Parti démocratique à nous appuyer.

\* \* \*

[Traduction]

### LES LANGUES OFFICIELLES

**M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier):** Monsieur le Président, le Commissaire aux langues officielles a déposé son rapport à la Chambre aujourd'hui.

Dans ce rapport annuel, le commissaire donne une mauvaise note au gouvernement pour l'application de la nouvelle loi sur les langues officielles. Le gouvernement n'a pas mis sur pied de programme d'information et il n'a

coordonné aucune campagne. Il n'a rien fait pour contrer la désinformation disséminée par certains groupes et certains particuliers et qui sème la discorde dans le pays.

Les Canadiens n'ont pas été informés des dispositions et des objectifs liés à la réforme linguistique.

Je demande au premier ministre de se montrer ferme quant à cette question et de donner instructions à ses ministres d'assumer leurs responsabilités vingt mois après l'adoption par la Chambre d'une loi sur les langues officielles, en la dotant des règlements pertinents. Pour l'amour du ciel, ayons un peu de courage et agissons comme nous devons le faire ici, à la Chambre.

[Français]

**L'hon. Robert de Cotret (président du Conseil du Trésor):** Monsieur le Président, comme mon honorable collègue le sait très bien, la Loi C-72 prévoit un processus qui est tout à fait spécial et très complexe. On doit consulter en particulier les minorités. Je peux dire à cette Chambre que ces consultations ont, en grande partie, eu lieu. Elles ont fait ressortir le besoin de faire certaines modifications dans l'avant-projet qu'on leur avait présenté. Ces modifications sont en voie d'être réalisées. Et je peux vous dire, monsieur le Président, que, une fois les consultations entièrement complétées, le gouvernement décidera du moment de déposer l'avant-projet à la Chambre.

En conclusion, je peux vous dire qu'on est profondément engagé comme gouvernement à aller de l'avant. Avec le dépôt de la réglementation sur C-72, notre objectif est d'aboutir à l'adoption, en matière de langues officielles, de règlements qui seront justes et équitables pour tous les Canadiens.

**M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier):** Monsieur le Président, le commissaire aux langues officielles souligne la paralysie des ministères et organismes fédéraux. Monsieur le Président, ils sont coincés entre la nouvelle loi et vingt ans de directives administratives qui sont périmées.

Monsieur le Président, j'adresse ma question au président du Conseil du Trésor pour la quatrième fois cette année. Étant donné le manque de leadership dont souffrent aujourd'hui les ministères et organismes fédéraux, responsabilité du ministre qui est responsable comme employeur, mais aussi responsable comme chargé des langues officielles, va-t-il avoir le courage de présenter ses règlements d'ici peu, étant donné que la consultation est terminée, on le sait.

Mais je veux savoir, puisqu'il dit consulter encore, avec qui consulte-t-il? Avec ses amis américains?